



Déclaration de la CES en vue du deuxième Sommet mondial pour le développement social

La CES se félicite de la tenue du deuxième Sommet mondial pour le développement social. À l'heure où nous sommes confrontés à des crises profondes et interdépendantes, à une crise du coût de la vie et à des inégalités croissantes, à des atteintes à la démocratie et à une urgence climatique qui s'accélère, le monde doit choisir une autre voie : un modèle de développement centré sur les travailleurs qui garantisse justice et dignité pour tous.

L'indice mondial des droits 2025 de la CSI indique que les travailleurs du Qatar et d'autres pays « sont confrontés à des interdictions totales ou à des restrictions sévères de la liberté d'association et du droit de s'organiser, ce qui touche particulièrement les travailleurs migrants, qui représentent une part importante de la main-d'œuvre dans ces pays ». La décision d'organiser le sommet au Qatar doit être mise à profit par l'ONU pour faire pression en faveur de mesures concrètes visant à garantir le plein respect des droits des travailleurs et des syndicats dans le pays, y compris la liberté d'association et le droit à la négociation collective. Le Qatar, comme beaucoup d'autres pays, doit prouver de toute urgence que les réformes sont réelles et pleinement mises en œuvre et que les droits des travailleurs et de leurs syndicats sont véritablement respectés.

Pour les travailleurs, les promesses du premier Sommet mondial restent largement lettre morte. La pauvreté, l'insécurité et l'érosion des droits persistent, tandis que la richesse et le pouvoir se concentrent entre les mains d'une minorité. Le deuxième Sommet doit donc marquer un tournant décisif, loin des politiques d'austérité et des politiques axées sur le marché qui ont échoué, vers un avenir fondé sur la justice sociale, l'égalité, la durabilité et la démocratie.

L'Union européenne a la responsabilité particulière de montrer l'exemple. La feuille de route de l'UE pour des emplois de qualité et la mise en œuvre intégrale du socle européen des droits sociaux doivent renforcer l'ambition de l'Agenda pour le travail décent de l'OIT et des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. L'Europe doit garantir des emplois de qualité et sûrs dans tous les secteurs et toutes les régions, fondés sur la négociation collective, des salaires équitables, une protection sociale solide, une formation universelle et l'égalité pour tous.

Soutenant pleinement la CSI et le mouvement syndical mondial au sens large, la CES appelle les gouvernements et les institutions multilatérales à s'engager à :

1. Garantir un travail décent et des droits du travail universels

- Mettre pleinement en œuvre et faire respecter toutes les conventions de l'OIT, notamment celles relatives à la liberté d'association, à la négociation collective, à la protection contre le travail forcé et le travail des enfants, et à la non-discrimination.
- Tous les emplois devraient être des emplois de qualité. Lutter contre la précarité, le travail informel et le travail via des plateformes en garantissant une réglementation



adéquate, des relations de travail stables et une protection sociale universelle, et mettre fin au faux travail indépendant. Réformer les règles relatives aux marchés publics afin de mettre fin à la course vers le bas, promouvoir la négociation collective et les emplois de qualité, limiter les chaînes de sous-traitance et mettre fin à l'intermédiation abusive dans le domaine du travail.

- S'engager en faveur de salaires décents, notamment par la transposition effective de la directive sur le salaire minimum dans l'UE, de lieux de travail sûrs, de services publics bien financés, de retraites décentes et d'une protection sociale adéquate, qui constituent les fondements du progrès social.

2. Assurer une transition juste et la justice climatique

- Intégrer des mesures de transition juste dans toutes les politiques climatiques et énergétiques, y compris une directive européenne forte en matière de transition juste, afin qu'aucun travailleur ni aucune région ne soit laissée pour compte. Les transitions doivent réduire les inégalités, et non les aggraver.
- Mobiliser des financements pour des politiques industrielles durables qui favorisent l'innovation, créent des emplois de qualité et renforcent la résilience face aux crises futures.

3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion

- Éliminer les écarts de rémunération et de retraite entre les hommes et les femmes, et mettre pleinement en œuvre la convention 190 de l'OIT afin de mettre fin à la violence et au harcèlement au travail. L'UE doit également respecter tous les éléments de la directive sur la transparence salariale, en garantissant notamment l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale.
- Garantir l'égalité des chances pour les femmes, les jeunes, les migrants et les personnes handicapées sur le marché du travail et dans la vie publique.
- Adopter des politiques ambitieuses en matière de soins qui reconnaissent, valorisent et rémunèrent équitablement le travail de soins en tant que pierre angulaire des sociétés inclusives.

4. Réformer la gouvernance économique mondiale

- Mettre en place un système fiscal mondial équitable qui mette fin à l'évasion et à la fraude fiscales des entreprises, garantisse une imposition progressive de la fortune et augmente les recettes destinées aux investissements sociaux et aux services publics.
- Réformer les institutions financières internationales afin qu'elles accordent la priorité au travail décent, à la protection sociale et au développement, et remplacer les conditions d'austérité néfastes par des conditions sociales pour l'utilisation des fonds publics.
- Renforcer la coopération internationale afin de garantir l'accès universel à la santé, à l'éducation et aux services sociaux. Reconnaître l'importance des services publics.
- La directive sur le devoir de diligence en matière de durabilité des entreprises (CSDD) ne doit pas être édulcorée, mais doit au contraire garantir des obligations contraignantes pour les entreprises afin de garantir le respect des droits des travailleurs, des droits syndicaux et de la négociation collective dans leurs activités et tout au long de leurs chaînes de valeur mondiales.

5. Renforcer la démocratie et le dialogue social

- Défendre les droits syndicaux contre l'autoritarisme et la répression, le syndicalisme n'est pas un crime.



- Garantir une participation significative des syndicats à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de toutes les politiques sociales et de développement.
- Promouvoir un dialogue social fort et inclusif aux niveaux national, européen et mondial en tant que moteur du développement durable. En Europe, le pacte pour le dialogue social doit être mis en œuvre avec un soutien politique, financier et juridique afin de garantir un impact réel.
- La gouvernance de l'intelligence artificielle (IA) doit être fondée sur le principe du contrôle humain. Les travailleurs et les citoyens ne doivent jamais être réduits à des objets passifs de la prise de décision algorithmique ou de la surveillance. L'IA doit servir la société, la démocratie et le travail décent, et non remplacer le jugement, la responsabilité et l'obligation de rendre compte des êtres humains.

Le deuxième Sommet mondial pour le développement social doit aller au-delà des mots. Il doit s'engager à mener des actions transformatrices : les personnes avant le profit, les droits avant l'exploitation, la solidarité avant les inégalités.

Le soutien de la CES à l'OIT et au système des Nations unies est inébranlable. À une époque où le multilatéralisme est attaqué, leur autorité est essentielle pour défendre les droits du travail, la paix et le développement durable. L'UE, en particulier, doit soutenir à la fois l'Agenda pour le travail décent de l'OIT et les objectifs de développement durable des Nations unies, en faisant de leur pleine réalisation un seuil de référence en matière de décence pour toutes ses politiques internes et externes.

En collaboration avec le mouvement syndical mondial, la CES continuera à lutter pour un programme de développement qui garantisse la dignité, l'égalité, la paix et la justice pour tous les travailleurs, en Europe et dans le monde entier.